



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 (AFGSU 2)



INFORMATIONS

- **Durée** : 3 journées (21h).
- **Lieu** : Intra-entreprise : dans vos locaux ou Inter-entreprise : dans nos locaux
- **Public concerné** : ensemble des personnels professionnels de santé et étudiants, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, dans un cabinet libéral, d'une maison de santé ou un centre de santé.
- **Prérequis** : aucun / Groupes de 10 à 12 personnes.
- **Intervenant** : un formateur habilité AFGSU, par un CESU.
- **Validité AFGSU** : formation diplômante à actualiser tous les 4 ans par une journée de formation CESU.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
- La participation à la réponse d'une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle en référence à l'arrêté du 30 décembre 2014 modifiée par l'arrêté du 1er juillet 2019 modifié par l'arrêté du 16 mars 2021.



LE + DE LA FORMATION

Formation obligatoire qui permet au travers d'apports théoriques et surtout pratiques d'acquérir les principaux gestes permettant d'attendre l'arrivée des secours. Elle doit être renouvelée tous les 4 ans par une mise à jour de recyclage d'une journée. Le niveau 2 s'adresse à tous professionnels de santé inscrits dans la IV^e partie du code de la santé publique + professionnels identifiés dans le public cible. À noter que l'enseignement est identique quelle que soit la profession.





INFORMATIONS SUR LA FORMATION



CONTENU DE LA FORMATION

- La prise en charge des urgences vitales **(10 heures)** : identifier un danger immédiat, alerter le service d'aide médicale urgente, assurer la libération des voies aériennes, identifier un arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe...
- La prise en charge des urgences potentielles **(7 heures 30)** : identifier les signes de gravité d'un malaise, d'une brûlure; savoir appliquer les mesures barrière.
- Enseignement relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles **(3 heures 30)** : comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » (SSE),



ÉVALUATION

- Savoir pratiquer l'ensemble des gestes techniques.
- Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apport théorique** : diaporama, support de cours, vidéos en lien avec les recommandations médicales.
- **Pédagogie active** : simulation sur mannequin, découverte, essai erreur.



TARIFS

- **INTER -entreprise** : à partir de 550€ TTC prix du stagiaire pour 3 jours
- **INTRA-entreprise** : nous consulter. Prix pour le groupe pour 3 jours

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter la référente handicap **Florence Ambrosino** : par mail : contact@sodapiplus.fr ou par téléphone : **06 12 81 47 49**, et ce dès l'inscription, pour permettre d'adapter au mieux la session de formation.

Nos formations peuvent également être effectuées dans un cadre **INTER établissement**, nous contacter pour toutes demandes.

Délais d'accès : de 15 jours à 2 mois, selon le financement demandé et les disponibilités des formateurs.